

Les églises de réveil comme l'un des facteurs des dislocations familiales à Kinshasa

par Francine Ipanthiar Lathiar

Résumé

Les membres d'une famille, restreinte ou étendue soit-elle, doivent vivre en parfaite harmonie pour la survie de celle-ci, bien qu'une famille en tant qu'arène ne peut pas se dépasser des conflits. Pour affermir les liens familiaux, les églises ont un grand rôle à jouer. Ce rôle consiste à prêcher la Bonne Nouvelle en se focalisant surtout sur l'amour du prochain et le pardon mutuel. Mais contrairement à sa mission première, bon nombre de familles connaissent des dislocations à cause des prophéties qui ont eu domicile dans certaines églises diabolisant certains membres de famille. Ce qui crée parfois la perte de l'estime de soi et la perte d'estime mutuelle entre les membres d'une même famille. C'est le cas de nombre d'enfants qui sont en situation de la rue à cause des prophéties de certains pasteurs qui les ont traités de sorciers conscients ou inconscients. Aussi certaines épouses divorcées d'avec leurs époux les sont devenues, du fait qu'elles ont passé un long moment dans des églises, abandonnant ainsi leurs familles parce qu'elles devraient suivre « une cure » de prière. Il existe également des époux qui ont abandonné leurs familles du fait d'une prophétie. Certains pasteurs vont jusqu'à prôner la séparation d'avec les membres de sa famille biologique pour contracter de nouveaux liens entre les frères et les sœurs en Christ de l'église.

Pour comprendre les conflits causés entre les membres de la parenté, aboutissant souvent à des dislocations familiale, cet article se base des données d'une enquête que nous avons menée dans les communes de Masina et N'Djili à Kinshasa.

Introduction

Depuis l'introduction des églises de réveil en République démocratique du Congo, il s'observe beaucoup de phénomènes qui certains vont dans le sens de détruire les familles, socle de toute société. Le terme frère ou sœur qui signifie enfant né d'une même mère et d'un même père, est venu remplacer le vrai terme frère dans son sens figuré et concret. Et aujourd'hui, n'est véritable frère ou sœur, celui ou celle avec qui vous priez dans la même église de réveil. Au lieu de consolider les liens familiaux, certains pasteurs attisent le feu de discorde pour éloigner de plus en plus les membres d'une même famille surtout par des prophéties. Il n'est pas rare qu'un pasteur dise à son adepte, que ton malheur vient des membres de ta famille. Ou de cet enfant bouillant est un sorcier. Bon nombre d'enfants qu'on rencontre dans la rue communément appelés « enfants de la rue », la plupart le sont parce qu'ils ont été traités des sorciers. Certains couples se sont divorcés, parce qu'il leur a été communiqué une pensée selon laquelle que la femme ou l'homme que Dieu t'a choisi n'est pas celui-là ou celle-là. Ce qui est à la base des dislocations familiales qui occasionne le phénomène famille monoparentale.

Au lieu de prêcher l'amour et le pardon entre les membres de la communauté ou d'une même famille, bien au contraire certains pasteurs jouent au pyromane.

L'église à comme rôle premier de lutter contre le paganisme pour créer un homme nouveau épris d'amour et de justice. Aimer signifie aussi accepter l'autre comme il est. Aucune organisation humaine, aucune église ne peut prétendre créer un homme parfait.

L'imperfection est propre de l'homme bien que chacun soit appelé à atteindre la perfection qui n'est qu'un idéal.

Si les « hommes de Dieu » habiletés à faciliter l'amour entre les membres de la société les divisent par des actes à désirer, de quel côté le renforcement des liens familiaux viendra ? Que faire pour lutter contre ce comportement contreproductif qui gangrène la société congolaise en général et kinoise en particulier ?

L'état est le seul qui doit accorder les personnalités juridiques aux églises avant de fonctionner en toute légalité. Il est le seul aussi à retirer ces personnalités lorsqu'une église va en l'encontre des normes sociales. C'est pourquoi il sied que l'Etat prenne des mesures qui s'imposent pour que les églises ne vont pas à la dérive celles qui sont appelées à aider aussi l'état dans le développement intellectuel, moral et physique des adeptes qui ne sont que des citoyens de la république.

Cette contribution a pour but d'ouvrir un débat sur comment les chercheurs peuvent participer à créer un débat sur des voies et moyens pouvant faciliter l'Etat à trouver des solutions idoines aux problèmes de la société. Comme le souligne Gaston Mwene Batende (1993, p. 3), le foisonnement et la persistance de ces nouvelles églises ne laissent pas indifférents les chercheurs de plusieurs disciplines scientifiques ; historiens, sociologues, anthropologues, psychologues, psychanalystes, politologues, philosophes, théologiens et géographes des religions consacrent leurs temps à l'examen de leurs innombrables facettes. Pour mener à bien notre étude, nous avons interviewé une trentaine des personnes parmi les personnes qui mariés divorces suite aux convictions religieuses et les enfants de la rue traités de sorciers par certaines églises de réveil avant qu'ils ne soient dans la rue. Ces investigations nous les avons menées dans les communes de Masina et de N'djili. Pour collecter ces données, nous avons d'abord recouru à la technique de boule de neige pour

découvrir nos potentiels enquêtés et un guide d'entretien, nous a servi pour la collecte des données proprement dites.

Ainsi, notre étude est subdivisée en deux parties. La première met l'accent sur les généralités sur les églises de réveil et la deuxième présentera les données de terrain.

1. Quelques généralités sur les églises de réveil

Parmi des faits sociaux émergents dans la société congolaise, celui du foisonnement des mouvements religieux est particulièrement à l'ordre. Depuis les années quatre vingt du siècle passé, les christianismes se manifestent sous toutes les formes en RDC. Chaque mouvement a une mission déterminée. Chacun est l'œuvre d'un individu: père, mère spirituel, papa pasteur. Qui dit avoir reçu d'une source spécifique son charisme: la mission de résoudre les problèmes de la société, ce que les personnes peuvent faire pour changer la situation. Souvent, ces personnes disent avoir connu des épreuves pénibles. Et que c'est à partir de ces épreuves qu'ils ont eu la lucidité sociologique de dénoncer les crises sociales et de chercher à les résoudre.

Ce rebondissement de la religion a mobilisé l'attention des différents chercheurs (De Boeck, 1996 ; Devisch, 2000; van Dijk, 1997; Meyer, 1998; Ndaya, 2008, 2011; Pype, 2006). Leurs recherches ont abordé ce dynamisme dans le cadre de la quête identitaire: l'appropriation par les Africains des aspects politiques, sociales et économiques de l'inclusion dans les systèmes capitalisme mondial. Il y a en effet toujours un lien entre la religion et la société. Comme le dit Mundaya Baheta (1993) :

Il apparait qu'il y a un lien substantiel entre la religion et la société dans la mesure où la religion imprègne toute la vie de l'homme et de la communauté; elle

modèle la structure sociale. Toute la vie est placée sous le signe de la transcendance de sorte que l'organisation sociale, politique et économique reste en relation avec les systèmes de croyances et de représentations religieuses, les techniques comme celles du forgeron, du tisserand, du paysan, toutes les activités : cueillette, pêche, chasse, agriculture, élevage, artisanat sont liées à des croyances et des pratiques religieuses.

De même que les fonctions sociales du prêtre-devin, du magicien, du guérisseur, du père ou de la mère de famille sont régies par ces croyances et pratiques.

La religion est donc le milieu nourricier des civilisations africaines, le fondement des certitudes sociales qui ne sont pas seulement de l'ordre de la pensée ou du compromis, mais procèdent aussi de l'expérience vécue au point de s'imprimer dans le corps, dans l'affectivité, dans tout l'être de l'Africain.

Ainsi dit, l'homme africain en général et congolais en particulier est toujours attaché à une religion.

Loin de nous l'idée d'évoquer les anciennes religions africaines et animistes, dans cette réflexion, nous allons principalement parler des églises de réveil issues des églises missionnaires comme le dit si bien Ntetika Konde dans son adresse de bienvenue lors du Quatrième Colloque International du Centre d'Etudes des Religions africaines des Facultés Catholiques de Kinshasa en 1993 :

On parle de nos jours et partout de la prolifération des sectes dans le monde. En Afrique, les Eglises Indépendantes et les sectes ont été fondées par d'anciens fidèles des Eglises missionnaires, souvent des hommes qui avaient eux-mêmes participé à l'évangélisation. Les connaissances acquises par ces fondateurs durant leur

catéchuménat ou leurs activités pastorales dans le cadre missionnaire fournissent la base doctrinale et pratique de leurs mouvements.

Abstraction faite des personnes qui se taillent une religion à la mesure de leurs intérêts et de leurs désirs, les sectes et les Eglises Africaines constituent une tentative pour établir un lien direct avec Dieu. Pour découvrir une voie de salut pour les humbles, et la plénitude de la révélation pour les simples.

Ces mouvements entendent apporter des solutions concrètes et immédiats aux besoins spirituels et temporels, aux problèmes individuels et collectifs qui se posent dans leur milieu.

Hormis ces églises de premières heures, l'église protestante fille aînée du christianisme et pour l'église purement congolaise le kimbaguisme, aujourd'hui, l'Occident et l'Asie ont fourni à l'Afrique en général et en République démocratique du Congo en particulier, une mosaïque d'église, qui pour la plupart se déclarent du christianisme ou église de Réveil.

Lorsqu'on parle de Réveil en République démocratique du Congo, on se réfère à vague pentecôtiste des années datant du début des années 1960-1970 qui, comme ailleurs en Afrique, présida à un extraordinaire renouveau pentecôtiste. Aujourd'hui, selon les sources, on estime entre 6.000 et 10.000 le nombre d'Eglises de Reveil implantées pour la seule ville de Kinshasa. En Europe, les Eglises implantées par les pasteurs congolais se réclamant du Réveil seraient au nombre de quelques milliers (Parlement européen, 2011).

En outre, une grande partie de ces cultes échappe aux processus de régulation institutionnelle en RDC comme en Europe, ce qui rend toute tentative de généralisation de ces processus religieux, abusive.

Ces églises de réveil naissent comme des champignons. Il est rare de parcourir plus d'une rue sans rencontrer une église. Les unes sont construites en matériaux durables et les autres des murs jusqu'au toit sont construites en tôle. Selon certaines personnes, ce sont des maisons à « fabriquer l'environnement sonore » à cause des bruits qu'elles produisent même à proximité des écoles ou des hôpitaux, endroits censés demeurer dans un environnement apaisé.

Il y a de ces auteurs qui vont jusqu'à proposer le bannissement de ces églises suite à leur position contradictoire face au défi du développement de la nation.

Certes les idées et les organisations humaines ont leur origine et leur lien d'inspiration : elles proviennent de quelque part ; elles ont leur auteur ou leur fondateur.

La mission première de ces églises est de lutter contre le paganisme pour créer un homme nouveau. Mais par contre, elles viennent parfois semer des divisions qui augmentent le nombre des rancuniers dans la société. Aujourd'hui, il y a des femmes qui auparavant vivaient avec leurs maris et qui se sont divorcés par ce que telle ou l'autre prophétie les avait dissociés. Il y a aussi l'abandon des enfants ou leur misère, vivant cette fois-ci dans un foyer dépareillé ou très souvent seule la femme travaillent seule pour la survie du foyer. Combien d'enfants sont dans la rue à Kinshasa suite à une prophétie des églises de réveil leur accusant de sorcellerie ?

Plusieurs études s'accordent à identifier les signes préalables de marginalité de l'enfant. Du point de vue religieux, on peut constater que dans ces pratiques consistant à travailler le corps de l'enfant qui est l'objet de la délivrance mais la famille, le quartier, la belle-mère, etc. (Union européen, 2017). D'autre part, l'association entre sorcellerie et enfance n'est pas nouvelle (Yengo, 2008) comme on l'appréhende aujourd'hui dans les Eglises de réveil. Des témoignages à ce sujet sont repérables dès les années 1970. Mais la

facilité et la systématisation avec lesquelles ces accusations sont aujourd'hui portées, sont tout à fait inédites et spécifiques du phénomène des « enfants sorciers ».

Il arrive régulièrement que les parents abandonnent leurs enfants, ou les chassent du domicile parce que le pasteur de l'église de réveil leur aurait dit que leur enfant est sorcier. Il n'est pas non plus étonnant de voir un homme répudier sa femme ou une femme abandonner son mari parce qu'une prophétie est « tombée » qualifiant l'un de conjoint comme n'étant pas un partenaire préférentiel.

2. Les résultats de terrain

2.1. Les causes de la dislocation familiale par les églises de réveil

L'obéissance au « père spirituel » et la désobéissance à son mari est parmi la cause de plusieurs divorces des couples à Kinshasa. Plusieurs églises de réveil font croire à leurs fidèles que la vraie famille est l'église. Même si la famille biologique vous abandonne l'église ne vous abandonnera jamais. Il arrive qu'une femme désobéisse à son mari qu'à son père spirituel qui est son pasteur. C'est ce qui fut à la base de divorce de l'une de nos répondantes comme rapporte dans cet extrait:

Moi je suis chargée de protocole chez nous à l'église Bonne Semence. Un jour, mon mari était parti au travail et je lui avais dit que je ne sortirai pas ce jour-là. Malheureusement, après son départ, notre pasteur m'avait appelée pour me dire qu'il y avait des hôtes à l'église et que je devrais aller les recevoir. Sans avertir mon mari au téléphone, je suis allée à l'église. Mon mari qui était parti au travail est vite rentré du fait qu'il avait laissé un document important à la maison. Quand il est arrivé, il a remarqué que je n'étais pas là, et la

porte de la maison était fermée. Il m'a appelée pour savoir où j'étais. Je lui ai dit que j'étais appelée d'urgence par le pasteur à l'église pour un service. Il me demanda à ce que le pasteur me libère pour la clé de la maison. Mais j'étais seule pour recevoir les invités et je ne voyais pas comment faire. J'ai essayé de demander au pasteur la permission pour qu'il me libère, il me dirait choisit entre le corps et l'esprit (entre ton mari et ton église). Je ne voyais pas comment décevoir mon père spirituel. Mon mari a fait un effort pour m'atteindre jusqu'à l'église. Il a pris la clé. Quand il est revenu du travail, il ne m'a pas saluée. La seule chose qu'il m'avait dite est de prendre tous mes biens et de quitter sa maison pour rejoindre le père spirituel. C'est de cette manière-là que je me suis divorcée d'avec lui. (Propos recueillis lors de nos entretiens à Masina en 2024)

De pareils cas sont légions. Certaines femmes sont plus obéissantes à leurs « pères » spirituels qu'à leurs maris. Même certains enfants qui sont très obéissants à l'ordre de leurs pasteurs qu'à celui de leurs parents.

Les phénomènes « l'homme ou la femme de ta vie » et « le mari de nuit ». Sont aussi à la base de certains divorces. Plusieurs « prophéties » des églises de réveil révèlent aux adeptes mariés que tel ou tel autre conjoint n'est pas l'homme ou la femme que Dieu a désignée pour le mariage. Soit, tel ou tel autre n'est pas un véritable mari, mais il est du deuxième monde, c'est un « mari de nuit ». Il arrive parfois que des couples divorcent suite à ces prophéties comme le montre l'extrait suivant :

Depuis qu'on était en couple avec mon mari, cela faisait 5 ans que nous n'avons pas d'enfants. On était dans tous les hôpitaux, chez des tradipraticiens, je ne concevais pas toujours.

On m'avait conseillée d'aller consulter un pasteur afin qu'il trouve des solutions à ces problèmes de stérilité. Le pasteur m'avait demandée d'adhérer d'abord à son église. J'ai commencé à y prier. Comme la solution tardait à venir malgré les jeûnes et prières, il me dira que d'après une révélation qu'il a eue me concernant, la cause de ma stérilité ne vient pas de moi. Mais mon mari n'est pas un homme normal, qu'il serait un « mari de nuit ». C'est bien lui qui serait à la base de cette stérilité. Depuis ce jour-là, rien ne marchait à la maison, jusqu'à ce qu'on a divorcé. Mais aujourd'hui je le regrette car mon mari est remarié et père de trois enfants, et j'ai fini par quitter cette église. (Propos recueillis à N'djili lors de nos entretiens en 2024)

On tenterait de se demander, pourquoi les gens vont sans trop d'hésitation dans des églises de réveil pour les problèmes qui leur concernant ? A cette question Ndeke Ngunga (1993, p. 70) tente de nous éclaircir en disant :

Les adhérents sont animés par l'émerveillement, la fascination et l'altérité face à la lassitude que suscitent le rabâchage d'une creuse prédication et d'une liturgie jugée morne. Les malaises psycho-sociaux sont déterminants dans ces adhésions. Devant des situations de frustrations, de peur, d'insécurité due aux maladies, à la pauvreté, à la faim, à l'envoûtement, aux mutations sociales dont l'urbanisation de la modernité dans le choc-retour qu'elles impriment dans des couches sociales d'essence communautaire. Les couches pauvres et moins instruites sont les plus exposées à des courants prétendument sécurisants.

En ce qui concerne les enfants traités « d'enfants sorciers », plusieurs enfants ayant été chassés de leurs familles vivent

aujourd'hui dans la rue. Ils le sont à cause des prophéties issues de certaines églises de réveil. Un enfant très éveillé, un enfant qui continue à pisser au lit jusqu'à l'âge de dix ans, un somnambule, est traité parfois de sorcier. Surtout les enfants orphelins qui vivent chez la « nouvelle épouse » de leur père, sont souvent discriminés et traités de sorciers, parfois en complicité avec la « nouvelle épouse » de leur père.

L'un de nos enquêtés l'exprime ainsi:

Ma mère était morte quand moi j'avais cinq ans. Dix ans après mon père s'est remarié. A partir l'arrivée de notre maman, rien ne marchait à la maison. J'étais devenu un bouc émissaire. Si quelque chose se perd dans la maison, on me pointait toujours, aussi la nouvelle maman était venue avec ses enfants qu'elle a eus avec un autre mari. Un jour, elle avait dit qu'elle a eu un mauvais songe dans lequel on me voyait l'étouffer. C'est pourquoi on m'avait conduit à l'église. Là, j'étais interné et on me fouettait chaque jour pour que soi-disant l'esprit me quitte. Il m'arrivait parfois que je sois privé de la nourriture pendant toute une journée. Pour ne pas beaucoup souffrir, j'ai résolu de regagner la rue et rejoindre un ami que je connaissait qui y vivait. (Propos recueillis auprès d'un répondant à Masina en 2024)

2.2. Les conséquences

Comme nous l'avons dit, cette dislocation familiale crée plusieurs conséquences dans la société. Il y a entre autre l'augmentation des familles monoparentales avec ses corolaires d'inconvénients, sachant que très souvent quand l'homme divorce d'avec sa femme, c'est la femme qui va avec un bon nombre d'enfants. Si le mari est négligent, les enfants risquent d'être déscolarisés et avec risque de gagner la rue. Les jeunes filles pour

leur survie risquent de se prostituer avec un risque accru d'attraper les infections sexuellement transmissibles ou le VIH/SIDA. Il peut y arriver qu'elles attrapent une grossesse non désirée et avorter par la suite avec beaucoup de risques.

La dislocation familiale a des lourdes conséquences qu'on ne peut pas imaginer.

2.3. Les stratégies d'atténuation

Il sied de sensibiliser les églises de réveil à travailler pour le bien-être des familles. Une église ne peut pas oublier sa première mission, celle qui consiste à créer l'harmonie entre les hommes vivant dans la société. Certes, toute société étant une arène, elle est toujours traversée des conflits. C'est aussi le rôle de l'église de trouver des solutions aux problèmes qu'éprouvent les personnes vivant dans une famille au lieu de les aggraver.

Dans tout cela, l'Etat congolais a sa part de responsabilité. Il doit avoir l'œil regardant sur tout ce qui se passe dans les églises. Très souvent, nous voyons l'intervention de l'Etat quand il s'agit de contrôler les personnalités juridiques des églises. Mais voir ce qui se passe au sein des églises pour l'épanouissement de leurs adeptes qui sont en fait ses propres citoyens, l'Etat en fait fi. Les églises qui exercent cette fois-ci sans contrôle, font parfois des choses contraires à leur première mission, celle d'évangéliser pour convertir l'homme ancien en nouvel homme.

Conclusion et recommandations

La famille est sacrée. Elle est le socle de la société. Mais aujourd'hui, plusieurs familles connaissent les moments les plus difficiles dans leur vie de couple à cause de certaines églises de réveil. Les enfants sont accusés des sorciers, les femmes sont parfois

considérées comme des femmes de nuit, les hommes comme ceux qui n'étaient pas destinés au mariage. Ainsi plusieurs familles sont disloquées. Et parfois, c'est la femme et les enfants qui paient un lourd tribut.

Afin de pallier à cette situation, l'Etat devrait jouer son rôle de protéger la famille en fermant ou en annulant les personnalités juridiques confiées à ces églises qui ne participent pas à l'épanouissement des familles. A travers son Ministère de Genre et famille, l'Etat a ce privilège d'apporter un soulagement à toutes ces familles disloquées pour une insertion concertée. L'Etat n'est pas l'unique acteur à trouver des solutions à ce problème complexe. Il est aussi demandé aux organismes des droits de l'homme et autres organismes ayant la protection de la famille dans leurs attributions, de porter leur expertise à la résolution de ce phénomène.

Aux chercheurs, de mener des études approfondies, pour tenter tant soit peu de proposer des solutions idoines pour une sortie de crise

Bibliographie

- de Boeck, F. (1996). Postcolonialism, power and identity: Local and global perspectives from Zaïre. In R. Werbner & T. Ranger (Eds.), *Postcolonial identities in Africa* (pp. 76–102). London: Zed Books.
- Devisch, R. (2000). Les églises de guérison à Kinshasa: Leur domestication de la crise des institutions. In A. Corten & A. Mary (Eds.), *Imaginaires politiques et pentecôtismes: Afrique / Amérique latine* (pp. 119–142). Paris: Karthala.
- Meyer, B. (1998). Make a complete break with the past: Memory and post-colonial modernity in Ghanaian Pentecostal discourse. In R. Werbner (Ed.), *Memory in the Postcolony: African anthropology and the critique of power* (pp. 182–208). London/New York: Zed Publications.
- Mundaya, B. (1993). Des religions traditionnelles aux sectes: Une mutation. In *Colloque International des Religions Africaines. CERA, Kinshasa*.
- Mwene, B. (1993). Les sectes : Un signe de temps ? Essai d'une lecture sociologique des « religions nouvelles » issues du christianisme. In *Colloque International des Religions Africaines. CERA, Kinshasa*.
- Ndaya. (2008). *Prendre le Bic. Le Combat Spirituel congolais et les transformations sociales*. Leiden: African Studies Centre.
- Ndaya. (2011). A la recherche d'un autre système de valeur: Une approche anthropologique d'un mouvement religieux congolais. In N. Kalamba & M. Bilolo (Eds.), *Héritage du discours théologique négro-africain: Mélanges en l'honneur du prof. dr. Bimuenyi Kweshi*. Munich, Freising, Kinshasa: African University Studies.
- Ndeke, N. (1993). L'altérité des sectes : Un défi. In *Colloque International des Religions Africaines. CERA, Kinshasa*.
- Ntetika, K. (1993). Mot d'ouverture. In *Colloque International des Religions Africaines. CERA, Kinshasa*.

Parlement Européen. (2011). *Les églises de réveil dans les accusations de sorcellerie portées sur les enfants en RDC*.

Pype, K. (2006). Dancing for God or devil: Pentecostal discourse of popular dance in Kinshasa. *Journal of Religion in Africa*, 36(3–4), 296–318.

Van Dijk, R. (1997). From camp to encompassment: Discourses of transsubjectivity in the Ghanaian Pentecostal diaspora. *Journal of Religion in Africa*, 27(2), 135–159. Leiden: Koninklijke Brill.

Yengo, p. (2008). Le monde à l'envers: Enfance et Kindoki ou les ruses de la raison sorcière dans le bassin du Congo. *Cahiers d'Études Africaines*, 48(189–190), 297-323, Territoire sorcier.